



Des femmes et des hommes
pour votre bien

ACTION IMMOBILIER

Montants TTC (T.V.A. de 20%) calculés sur le montant de la transaction réalisée



Des femmes et des hommes
pour votre bien

Ces honoraires comprennent la commercialisation, la rédaction du compromis de vente, le suivi du dossier jusqu'à la réitération de l'acte authentique

Conformément à la réglementation, les honoraires sont à la charge de : voir tableau

BIEN A USAGE D'HABITATION À LA CHARGE DU VENDEUR	BIEN A USAGE D'HABITATION À LA CHARGE DE L'ACQUEREUR
5 000 € TTC pour les prix inférieurs à 50 000 €	De 6% TTC pour les prix entre 400 001 € et 500 000 €
7 000 € TTC pour les prix entre 50 001 € et 100 000 €	De 5 % TTC pour les prix entre 500 001 et 900 000 €
De 7% TTC pour les prix entre 100 001 € et 160 000 €	De 4 % TTC pour les prix au delà de 900 001 €
De 6,5% TTC pour les prix entre 160 001 € et 260 000 €	8 % TTC pour les terrains
De 6 % TTC pour les prix entre 260 001 € et 400 000 €	10 % TTC pour les commerces
ESTIMATION 180 € TTC (Offert en cas de vente par l'agence)	
AUCUN HONORAIRES ET AUCUN FRAIS NE SONT DUS AVANT LA CONCLUSION D'UN CONTRAT	
Barème valable à compter du 15/02/2018 et du mandat numéro 5047	
En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial	